
ENREGISTRÉ conformément à l'acte du Parlement du
Canada, en l'année 1898, par C. O. BEAUCHEMIN & FILS,
au bureau du ministre de l'agriculture.

PROVINCE
CANADA

VICTOR
me-U
Défer

A tous ce
pourron

GEO. ET.

Proc.

ture de la
neuvième
concernan
entr'autre
attesté co
Canada, p
verneur-gé
latif et cél
déposé au l
réputé en
saires com
amendeme
renvois à d
des différe
partie, et
ment dans
ment, et p
commissair
chapitre de
pour codiffe
qui se rapp
ront les am
tions conter
dans le cod
leur forme e